



**BORDEAUX** | *B*  
BORDEAUX SUPERIEUR  
planete-bordeaux.fr

Chers Amis,

Voici quelques informations relatives au 29<sup>e</sup> Concours National des Crémants qui se déroulera du 23 au 25 avril prochain à Beaune en Bourgogne.

### INSCRIPTION DES ECHANTILLONS

Vous trouverez, sur le site <https://cremants.com> :

- le règlement général du concours
- l'accès à l'inscription de vos échantillons

**Attention : les fiches d'inscription de vos vins et le règlement ne seront plus expédiés, ni par courrier, ni par mail. L'ensemble des opérations se fera uniquement via le nouveau site de la Fédération.**

Lors de l'inscription en ligne, **il faudra obligatoirement télécharger pour chaque lot :**

**-le bulletin d'analyse du lot concerné** incluant obligatoirement au minimum les paramètres suivants :

- sucres : glucose et fructose exprimés en g/l
- titres alcoométriques volumiques acquis et en puissance exprimés en % vol
- acidité totale exprimée en méq/l
- acidité volatile exprimée en méq/l
- anhydride sulfureux total (SO<sub>2</sub> total) exprimé en mg/l
- surpression due au CO<sub>2</sub> exprimée en bars

**-la déclaration de tirage du lot concerné**

**-la modalité de paiement pour chaque lot, soit par chèque (possible au moment du dépôt des échantillons) ou par virement.**

Une fois l'inscription validée du lot, vous recevrez automatiquement un mail en retour à titre de justificatif (attention à l'adresse email que vous allez indiquer).



**Aucun lot ayant été primé lors de l'une des trois éditions précédentes ne pourra concourir au présent concours.**

- 1) Inscription de **5 échantillons MAX** par sous-catégorie et par raison sociale
- 2) Chaque échantillon admis à concourir devra provenir d'un lot homogène disponible dans une quantité minimum de 1 500 bouteilles de 75 cl et détenu en vue de la consommation
- 3) Déposer **6 échantillons par vin** présenté (ne pas tenir compte des « 3 » demandés sur le règlement), uniquement en bouteilles de 75 cl – **le numéro de lot utilisé lors de l'inscription sur le site devra figurer sur chacune des 6 bouteilles**. Le solde des bouteilles des vins médaillés servira à être présenté à la promotion des lots qui seront primés.
- 4) **TOUS** les échantillons sont à déposer à Planète Bordeaux, «29<sup>e</sup> Concours National des Crémants – 2020 – Région de Bordeaux», 1 route de Pasquina, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU
- 5) Date limite de dépôt des échantillons à l'accueil du Syndicat des Bordeaux : **lundi 16 mars 2020**, accompagnés des documents suivants : déclaration de revendication, analyses de moins d'un an et paiement *si par chèque, sinon justificatif de virement bancaire*. Tout dossier incomplet sera rejeté.
- 6) Conditions de paiement : régler la participation de vos échantillons par virement bancaire au Syndicat des Bordeaux ou par chèque à l'ordre du Syndicat des Bordeaux. **TOUS les paiements devront être faits au Syndicat des Bordeaux.**

### NOUVEAUTÉ DU CONCOURS 2020

En plus des 4 sous-catégories usuelles du concours (blanc brut, blanc millésimé, blanc de noirs, rosé), le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale a souhaité institué une 5<sup>e</sup> sous-catégorie dédiée aux **CUVÉES SPÉCIALES** et intitulée comme telle. Pourront y participer, et à condition des justificatifs nécessaires à joindre à l'inscription des échantillons, **tous les lots ayant vieilli un minimum de 36 mois avant dégorgement, les cuvées Extra-brut et les lots élevés en fûts de chêne.**

Comptant sur votre participation et me tenant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Chers Amis, à l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Président  
de la section Crémants de Bordeaux  
**Dominique FURLAN**